



QUELLE EST LA SITUATION FINANCIÈRE RÉELLE

de la Région Guadeloupe ?

UNE GESTION DÉSASTREUSE !

LE PRESTIDIGITATEUR

“Les membres de la Commission de synthèse tiennent à souligner la précarité, particulièrement prononcée, de la situation financière et budgétaire de la collectivité régionale et mesurent avec gravité, l’impact négatif des décisions imprudentes et incohérentes, prises les années précédentes, sur les marges de manœuvre financières de la Région Guadeloupe.”

Pour celui qui examine les comptes de la Région Guadeloupe, plusieurs questions se posent. La première consiste à se demander quelle est la part de l’inconséquence.

L’ex-Président de Région se présente volontiers comme un expert. Pourtant, sous sa responsabilité, les règles de prudence les plus élémentaires de la gestion publique n’ont pas été respectées.

Les budgets des exercices 2014 et 2015 ont connu une hypertrophie à caractère électoraliste basée sur des emprunts qui vont grever la capacité d’action de la Région pour les 10 ans qui viennent.

En effet, on sait déjà que la Région sera encore victime de cet endettement en 2020. Sans aucun emprunt nouveau, l’en-cours de la dette, qui est de 311 millions d’€ en 2016, restera encore proche de 230 millions d’€ en 2020.



Ary Chalus
Président
du Conseil
régional.

ÊTRE RESPONSABLE

Au regard de la situation financière dans laquelle nous avons trouvé la collectivité régionale,

Au regard des défis auxquels nous devons faire face dans les prochains mois,

Au regard des responsabilités qui nous ont été conférées le 13 décembre dernier, nous devons plus que jamais faire preuve de vigilance, de courage et d’abnégation.

Vigilance quant à la situation financière de la collectivité, Courage dans les choix politiques que nous allons opérer, et puis enfin Abnégation dans l’application stricte des engagements pris devant le peuple à l’occasion du renouvellement des élus de la collectivité.

Car la collectivité, mais plus largement la Guadeloupe, a subi un grave préjudice qui obère son avenir immédiat et à court terme.

La situation financière de la Région, il faut le dire, est catastrophique, victime d’une gestion calamiteuse de l’équipe sortante. Près de 50 millions d’euros de factures dissimulés dans les tiroirs, plus de 30 millions d’euros d’aides à l’habitat non financés, plus de 29 millions d’aides régionales aux étudiants dans les cartons, des engagements contractuels pris avec les communes sans prévoir le financement...Et la liste n’est pas exhaustive.

Je retiens que la Collectivité régionale était déjà en difficulté en 2014, notamment en section d’investissement (déficit de 29 M d’€), et son résultat de clôture était seulement de 4,6 M (fonctionnement + investissement). Sachant cela, en 2015, il a été contracté un emprunt de 115 M d’€. Alors même qu’il a été présenté comme devant financer les C2DT, cet emprunt est aujourd’hui presque entièrement consommé. Sans cet emprunt, la Région aurait été déficitaire au compte administratif 2015.

Tout ceci montre bien, qu’il faut poursuivre les arbitrages car engager les 600 M d’€ d’Autorisation de Programme (AP) était tout simplement impossible.

En conséquence, nous prendrons nos responsabilités.

En bons démocrates, nous assurerons la continuité du service public.

Et en parfaits républicains, nous rétablirons un mode de gestion responsable et aussi soucieux d’égalité que de solidarité.

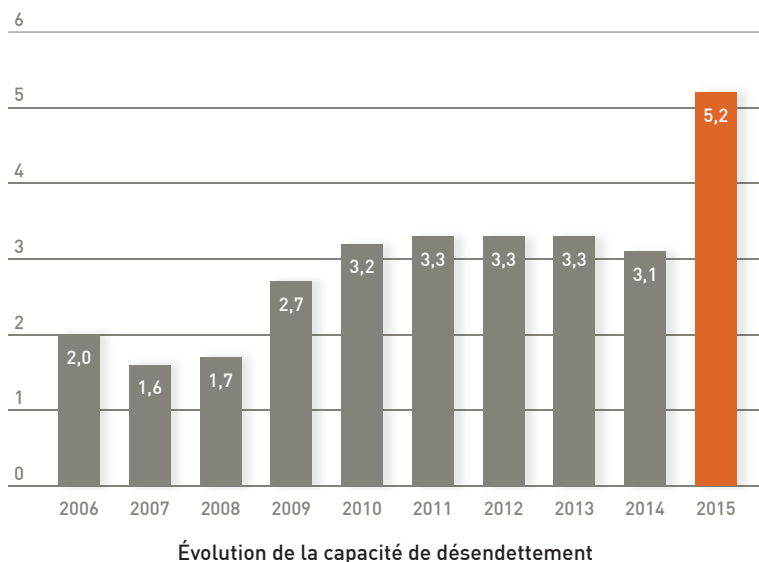
LA GRANDE ILLUSION

On peut en effet s'interroger, dès lors que ce mode de fonctionnement remet en cause l'expression même de la démocratie. Car il s'agit là d'une tentative, qui semble délibérée, de mettre au service de la réélection de l'ex-président - en effectuant à l'avance, au cours des deux dernières années préélectorales -, la plus grande partie des ressources que la Région est censée rassembler au cours du mandat suivant. En cela, la pratique de l'ancien exécutif remet en cause l'expression de la démocratie, tel qu'elle s'est affirmée avec force le 13 décembre 2015.

Des juristes expérimentés pourraient dire si ces pratiques ne relèvent pas de la Cour de discipline budgétaire et financière, dès lors que de tels constats ont pu, ou pourraient, être relevés dans l'avenir par la Chambre régionale des comptes sur la gestion des cinq dernières années et que la Chambre dispose du pouvoir de saisine.

Quoi qu'il en soit, le constat est sans appel. Au cours des dernières années, la Région a été gérée selon des modalités qui rappellent la cavalerie bancaire du secteur privé dans lequel de nouveaux emprunts servent à rembourser les précédents. Il en va ainsi des conventions conclues avec les communes et pour lesquels un emprunt a été annoncé alors que le financement desdits contrats n'est en réalité pas assuré par des crédits de paiement.

La Région a connu une évolution de la dette qui est de nature à obérer l'avenir. En effet, la capacité de désendettement est passée de 3 à 5 ans entre 2013 et 2015, année électorale.



LE BILAN DES 100 DERNIERS JOURS

DE LA PRÉCÉDENTE MANDATURE

Durant le trimestre qui a précédé l'élection de décembre 2015, la collectivité régionale de la Guadeloupe a cessé d'être au service des Guadeloupéens pour être au service d'un candidat.

En effet, quel qu'en soit le coût, quel que soit l'état d'impréparation du dossier, quelles que soient les conditions de mise en œuvre, quelles qu'aient pu être les libertés qu'il a fallu prendre avec la réglementation et fut-ce au prix d'une politisation partisane tout à fait désastreuse de l'administration régionale, des décisions ont été prises avec pour principal objectif de servir la réélection du candidat sortant.

Trois types d'observations peuvent être formulés à cet égard :

La précipitation dans des décisions insuffisamment étudiées. Cela vaut à l'évidence pour la décision d'organiser la rencontre de Coupe Davis entre la France et le Canada en Guadeloupe.

L'insuffisance de concertation. C'est le cas du dossier de la fixation des taux d'octroi de mer.

L'aventurisme financier et le marchandage électoral. Les contrats de développement territorial en sont l'illustration.

La plus saisissante des conclusions des 100 derniers jours de la précédente mandature, c'est que celui qu'on nous a complaisamment présenté comme offrant toutes garanties de compétence, fut en réalité un bien piètre gestionnaire, incapable du minimum, à savoir gérer la Région en bon "père de famille".

2015, ANNÉE ÉLECTORALE
290 M€ d'Annonces sans recettes afférentes (quelques exemples) :
Déviations de la Boucan: 80 M€,
Lycée de Baimbridge : 170 M€,
Restructuration CRFP: 17,5 M€,
Hippodrome St-Jacques : 22 M€,
2x3 voies de la Jaille : 20 M€,
Divers projets routiers, etc...

DES CHIFFRES ACCABLANANTS

Selon les données fournies par la Direction des affaires financières, le volume des engagements de la collectivité régionale au 31 décembre 2015 s'élève à près de **704 M€** dont un peu plus de 500 M€ en investissement. Rien que pour l'exercice 2016, la commission de synthèse remarque que la part à financer de ces engagements sur l'exercice 2016 est d'un peu plus de **286 M€** dont **183 M€ en investissement** !

Ce à quoi il faut rajouter les besoins en crédit sur des opérations d'investissement pluriannuelles, là aussi décidées auparavant, qui seront engagées sur l'exercice 2016, soit **140 M€**.

À ce titre, les membres de la commission de synthèse tiennent à faire remarquer l'augmentation de 63 % des dépenses d'investissement dans le Budget primitif 2015 votée à l'Assemblée plénière du 22/12/2014.

Au total, et même en laissant de côté les dépenses prévisionnelles relatives au C2DT, ce sont près de **323 M€** de dépenses d'investissement qui devraient être proposées à l'Assemblée plénière pour l'exercice 2016 si l'exécutif n'engage pas d'arbitrage. La commission de synthèse précise aussi que les projections en termes de recettes permettent d'afficher un total d'un peu plus de **107 M€**.

SITUATION DE LA DETTE

ET FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT PAR L'EMPRUNT

311 194 407,93 €

ENCOURS DE LA DETTE RÉGIONALE
AU 31 DÉCEMBRE 2015

703 775 396,97 €

VOLUME DES ENGAGEMENTS
DU CONSEIL RÉGIONAL
AU 31 DÉCEMBRE 2015.

508,28 M€

d'engagements cumulés sur les autorisations de programme (AP) ouvertes au budget régional.

195,05 M€

d'engagements cumulés sur les autorisations d'engagement (AE) ouvertes au budget régional.

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CUMULÉS SUR LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)

| | |
|---|------------------|
| CULTURE ET DE LA FORMATION ARTISTIQUE | 2,33 M€ |
| JEUNESSE ET DES SPORTS | 0,69 M€ |
| SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ | 24,31 M€ |
| ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | 2,87 M€ |
| EMPLOI, APPRENTISSAGE ET FORMATION PROFESSIONNELLE | 5,40 M€ |
| AGRICULTURE, PÊCHE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL | 5,055 M€ |
| STRATÉGIE ET DES INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES | 5,84 M€ |
| TOURISME, TRANSPORT DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE | 9,86 M€ |
| CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS PUBLICS | 124,25 M€ |
| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | 162,25 M€ |
| ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE | 66,54 M€ |
| BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS | 5,19 M€ |
| ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX DANS LES LYCÉES | 10,12 M€ |
| ROUTES | 63,73 M€ |
| AFFAIRES EUROPE - COOPÉRATION - SUBVENTION, GLOBALE | 10,93 M€ |
| AFFAIRES EUROPÉENNES ET CELLULE PARTENARIALE | 8,44 M€ |
| SYSTÈME D'INFORMATIONS | 0,21 M€ |
| TOTAL | 508,28 M€ |

LES ENGAGEMENTS CUMULÉS SUR LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE)

| | |
|---|------------------|
| CULTURE ET DE LA FORMATION ARTISTIQUE | 2,96 M€ |
| JEUNESSE ET DES SPORTS | 1,05 M€ |
| SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ | 1,44 M€ |
| ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | 14,56 M€ |
| EMPLOI, APPRENTISSAGE ET FORMATION PROFESSIONNELLE | 109,46 M€ |
| STRATÉGIE ET DES INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES | 1,15 M€ |
| TOURISME, TRANSPORT DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE | 0,25 M€ |
| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | 1,77 M€ |
| ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE | 10,55 M€ |
| DIRECTION DES ROUTES | 5,21 M€ |
| AFFAIRES EUROPE - COOPÉRATION - SUBVENTION, GLOBALE | 29,00 M€ |
| AFFAIRES EUROPÉENNES ET CELLULE PARTENARIALE | 18,83 M€ |
| SYSTÈME D'INFORMATIONS | 0,19 M€ |
| AFFAIRES JURIDIQUES | 0,06 M€ |
| PATRIMOINE ET ACHATS | 0,78 M€ |
| MISSION CONTRÔLE DE GESTION | 0,19 M€ |
| TOTAL | 196,05 M€ |

D'emblée, la partie de cet encours de **703,33 M€** devant être financé sur l'exercice 2016 s'élève à **286,9 M€** (dont 183,2 M€ en investissement et 103,7 M€ en fonctionnement).

UN CONSTAT DE FAILLITE

Le rapport de la Chambre régionale des comptes avait déjà donné l'alerte quant à la dérive financière dans laquelle la Collectivité régionale avait été entraînée au cours de la mandature précédente. Pour ceux qui auraient encore des doutes, ou qui voudraient faire preuve de mauvaise foi, deux avis viennent conforter le constat de faillite de la précédente équipe à la tête de la Région.

Le Conseil économique et social régional, en place depuis plusieurs années, n'est pas une émanation de l'actuelle majorité. Et sa composition est une garantie d'indépendance vis-à-vis de la majorité en place. Il en va de même du Conseil de la culture et de l'environnement.

Ces deux instances placées auprès du Conseil régional sont indépendantes de lui. Les deux avis sont concordants et difficilement contestables. Enfin, le Conseil régional des jeunes abonde dans le même sens.

Conseil Économique et Social Régional (CESR)

Le CESR note que le volume des dépenses d'investissements correspondant aux engagements de la collectivité pour l'année 2016 s'élève à 323 millions d'€, alors que les projections financières en termes de recettes n'excèdent pas 107 millions d'€.

Par conséquent, la réalisation et l'achèvement de certains grands travaux et projets structurants, initiés lors la mandature précédente, pourraient être différés, des choix prioritaires devant être opérés.

Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement (CCEE)

Ce premier exercice de la mandature s'ouvre dans un contexte où la collectivité régionale est encore confrontée à des marges réduites qui compliquent le financement de ses interventions. Contrainte, comme toutes les collectivités territoriales, par les efforts de redressement des comptes publics nationaux, elle doit pourtant répondre à des attentes fortes des citoyens, des entrepreneurs et des acteurs associatifs.

Les besoins sont principalement axés sur la réduction des précarités économiques, sociales, culturelles ainsi que la neutralisation du sentiment d'insécurité. Les attentes en matière éducative et de formation sont également des préoccupations de premier rang. Face à ces enjeux, l'exécutif régional se fixe des lignes d'actions prioritaires pour construire une Guadeloupe qu'il souhaite plus solidaire, créative et responsable, inscrite dans une stratégie de croissance et de développement durables.

Conseil Régional des Jeunes (CRJ)

Le Conseil régional des jeunes prend note des éléments d'information fournis dans le rapport d'orientations budgétaires, relatifs à la situation des dépenses et des recettes de la collectivité régionale en prévision de l'exercice 2016.

Il s'agit essentiellement d'une baisse significative des dotations de l'État, de la crainte d'un effet ciseau avec une augmentation des dépenses plus importante que les recettes et enfin d'une augmentation de l'encours de la dette régionale



48 825 554,79 €

Montant des factures en instances de liquidation

Il est à noter que l'essentiel des factures dues relèvent de l'ex-cabinet et de l'ex-direction de la communication. L'absence de lettre de commande pour certaines factures empêche leur liquidation.



29,9 M€

Total des subventions antérieures au 1^{er} janvier 2016 sur des lignes en AP/AE

Aides régionales de solidarité et d'amélioration de l'habitat

6383 dossiers

n'ont pas fait l'objet de décisions d'attribution de subventions